

COMPTE RENDU CONSEIL DU 27 FÉVRIER 2026

Présents : Évelyne PRÊLE, Didier LACROIX, Claude MUNCH, Valérie MOREL Anthony RAILLARD, Juliette SABLIER, THERY Jacqueline
Secrétaire de séance : Jacqueline THÉRY
Absents : CUMINATTO Nadège, Louis BESACIER, Clément FUGIER (pouvoir Juliette SABLIER)

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil du 5 décembre 2025

Participation financière pour les enfants scolarisés à Saint Just d'Avray :

Elle s'élève à 650€ par enfant pour l'année 2025/2026 et sera de 850€ pour l'année 2026/2027

Approbation à l'unanimité

Vote des impôts locaux :

Foncier bâti : 24,95%

Foncier non bâti : 27,13%

Taxe d'habitation résidences secondaires : 13,20%

Les impôts restent stables

Approbation à l'unanimité

Syder :

Budgétisation de 50% des charges du SYDER soit 1988,90€

Approbation à l'unanimité

BUDGET FORET :

	CFU (compte financier unique) 2025	Budget prévisionnel 2026
Dépenses	39 599.69 €	84 441 €
Recettes	47 315.45 €	84 441 €

L'excédent 2025 de 72 575 € est reversé sur le budget principal de la commune en 2026

Frais de gardiennage en 2026 : 6 546 €

CFU approuvé à l'unanimité

Budget voté à l'unanimité

BUDGET COMMUNAL :

FONCTIONNEMENT	CFU (compte financier unique) 2025	Budget prévisionnel 2026
Dépenses	152 011.01 €	298 005 €
Recettes	188 276.57 €	298 005 €

L'excédent de fonctionnement de 216 183.71 € est reversé à la section d'investissement

INVESTISSEMENT	CFU (compte financier unique) 2025	Budget prévisionnel 2026
Dépenses	180 095.25 €	588 400 €
Recettes	62 792.88 €	588 400 €

La commune a contracté un emprunt de 197 000 €, remboursable sur 2 ans dans l'attente du versement des subventions et du FCTVA

CFU approuvé à l'unanimité

Budget voté à l'unanimité

Visite des travaux de la salle Etienne Villand

A l'issue du Conseil Evelyne Prêle prend la parole pour faire le bilan de la mandature écoulée et remercie chacun pour son investissement lors de ces 6 années